



Type de document : CR Projet : Relations Villes-Campagnes Etat d'émission : validé Date : 22/06/2011	Ref : Page : 1 / 4
Titre ou sujet du document : SYNTHESE DES ECHANGES DU 16/06/2011 LANCEMENT GROUPE DE TRAVAIL RELATIONS VILLESCAMPAGNES	
Rédaction : D. Bernier – DRAAF	Approbation : M. Volle – DRAAF / A. Carton – CRDR / Sélène YI – Conseil Régional

SOMMAIRE

1. Rappel du contexte	1
2. Synthèses des échanges	2
3. Thèmes d'intérêts annoncés par les participants	3
4. Conclusion par Mohammed Chahid de Mairie-Conseils	3
5. Relevé de décision	4

1. Rappel du contexte

Cette rencontre est initiée dans la continuité de l'appel à projets lancé par la DRAAF en 2008 en soutien aux relations villes-campagnes dont l'objectif est d'expérimenter la construction de coopérations entre territoires ruraux et urbains.

Elle se veut par ailleurs être une réponse aux attentes de partage d'expériences exprimées par les acteurs territoriaux (candidats à l'appel à projets DRAAF, Pays, GAL LEADER, PNR, CDRA, PSADER) qui se sont engagés activement sur cette question.

De façon plus globale, cette réunion s'inscrit dans le programme d'actions du Réseau Rural Rhône-Alpes qui prévoit un accompagnement visant à faciliter le travail en réseau autour de projets de territoires, dont les relations villes-campagnes.

Les objectifs principaux de cette réunion sont donc :

- ✓ d'échanger sur les bénéfices à retirer d'une mise en réseau des acteurs impliqués sur cette thématique
- ✓ d'identifier les questions clés, les attentes et besoins des territoires en termes d'apports et de contenus
- ✓ de valider l'opportunité d'orchestrer l'animation d'un groupe de travail sur la thématique Relations Villes-Campagnes.

2. Synthèses des échanges

Villes et Campagnes à mettre au pluriel compte tenu de la diversité des territoires et des spécificités ou des enjeux qui s'y déclinent¹.

Les élus ardéchois, représentant des espaces à faible densité, témoignent d'un ardent besoin de créer du lien, tandis que les petites villes cherchent à exister et à trouver leur place au sein d'un processus de métropolisation. Attention donc à la logique de « mise dans des cases » rappelle Claire Delfosse ; la diversité des espaces est à prendre en compte, de même que les dynamiques démographiques qui s'y exercent pour mieux éclairer les problématiques spécifiques de chaque territoire. A ce titre, la typologie utilisée pour la présentation des actions² conduites peut être affinée.

Les Relations Villes-Campagnes traitent de questions et enjeux transversaux et imbriqués. Cédric Szabo de l'AMRF³ précise qu'il semble exister « un manque de cadre voire des impensés au niveau institutionnel » notamment sur les questions de péréquation horizontale.

Pour Henri Jacot - chef de projet sur la Convention de Territoire Partenaire Grand Lyon, Tarare, l'Arbresle, Grand Roanne Agglomération - les Relations Villes-Campagnes s'inscrivent dans le temps et sont politiques avant d'être institutionnelles. Il s'agit de développer un principe de mobilisation par l'action. L'AMRF confirme la nécessaire mise en place d'une logique collaborative. De fait, il s'agit de circonscrire ce dont on parle, de définir les apports réciproques compte tenu de la diversité des territoires et des regards.

Anne Guillaibert du SGAR rapporte quelques enseignements issus des assises des territoires ruraux :

- ✓ La méconnaissance mutuelle et le climat de suspicion qui existe entre villes et campagnes,
- ✓ La nécessaire explicitation des transferts financiers entre villes et campagnes ; y compris en termes de circulation de richesse au-delà de la sphère publique.

Il convient donc de fabriquer de la connaissance mutuelle.

Pour Jean-Yves Pineau du Collectif Ville-Campagne, les questions majeures sont :

- ✓ d'organiser des petits périmètres (autour des bassins de vie) porteurs de véritables projets de territoire.
- ✓ de profiter de la réforme territoriale pour éclairer la question de la gestion par les contrats de développement : il s'agit de construire un projet de gestion avec un projet de développement. A ce titre la réforme territoriale doit constituer un processus et non pas une procédure de plus. Le risque est que la question financière aveugle le débat.
- ✓ de se doter de moyen à travers l'ingénierie et de bien distinguer :
 - une ingénierie de développement
 - une ingénierie de gestion
 - une ingénierie d'administration

En premier lieu, il s'agit de qualifier les ressources du territoire et de réinventer la capacité à « faire ressource entre villes et campagnes ». C'est une question de développement local. Il s'agit de fabriquer de la connaissance et d'aller au-delà des ressentis.

L'espace Belledonne considère que les territoires ruraux ne peuvent plus se passer des villes dès lors qu'il s'agit de gérer des questions sur le long-terme et dans l'incertitude.

Pour cela, une révolution des mentalités est nécessaire avec une prise en compte des territoires ruraux dans les échanges (au sein des SCoT par exemple) ; il importe de trouver un consensus en acceptant la parole des territoires ruraux. C'est une question de gouvernance conjointe.

¹ Cf. la typologie de la DATAR dans les travaux de prospectives Territoires 2040.

² Cf. support de présentation en introduction des échanges

³ Association des Maires Ruraux de France

Marion Guérin de Valence Agglomération Sud Rhône-Alpes (VASRA) rappelle :

- la difficulté de construire dans une période de recomposition territoriale.
 - que certains territoires périurbains sont aussi les plus riches mais que leur contribution financière est faible.
 - que les SCoT sont une opportunité de rapprochement et de dialogue ;
- et regrette l'absence des départements dans ces échanges.

Anne Carton du CRDR précise qu'il importe de définir, développer et mettre en avant des actions qui créent du lien, qui contribuent à développer les relations entre ruraux et urbains.

3. Thèmes d'intérêts annoncés par les participants

- ✓ **Ingénierie :**
Quelle méthode de travail développer au regard de la possible centralisation des moyens d'ingénierie ?
- ✓ **Gouvernance :**
« L'ingénierie de la gouvernance » et les processus pour co-construire
La place de la gouvernance locale à travers le partenariat public / privé
- ✓ **Economie résidentielle**
A noter : ETD et ARADEL ont visiblement développé des travaux sur la question
- ✓ **Partages d'expérience et échanges**

4. Conclusion par Mohammed Chahid de Mairie-Conseils

3 entrées sont particulièrement importantes autour de cette question des Relations Villes-Campagnes.

✓ **L'échelle**

Quels doivent les territoires partenaires sur les questions de dialogue/relations Villes-Campagnes ?
On observe l'émergence d'une culture territoriale qui correspond à une intelligence collective des territoires. C'est un phénomène récent et révolutionnaire. Il s'agit de « faire Territoire ensemble ». Tous les territoires veulent se projeter sur et dans l'attractivité ; il est nécessaire de « casser le cartésien et de travailler sur du multi-échelle ; par exemple à travers des plans programmes spatialisés qui permettent de donner de la cohérence.

✓ **La gouvernance**

En préambule une mise en garde : « Plus c'est gros plus c'est difficile ». Par ailleurs, on observe aujourd'hui une méfiance vis-à-vis du « gouvernement urbain ». Le principe est de développer une gouvernance collaborative associant élus, techniciens et société civile.
Dans les faits, il ressort de l'enquête menée par Mairie-conseils⁴ que l'état actuel de la gouvernance est faible.

✓ **Les actions concrètes**

Certains territoires ont véritablement développé des actions et programmes novateurs. IL est important de s'appuyer sur leurs expérimentations et expériences pour alimenter la réflexion

Pour conclure les mots d'ordre sont :

- ➔ Décloisonner les contrats urbains-ruraux
- ➔ Travailler dans une logique de mutualisation

⁴ <http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1250259302079>

5. Relevé de décision

Dans la perspective de valider l'opportunité d'orchestrer l'animation d'un groupe de travail- qui pourrait fonctionner jusqu'à la fin de la période de programmation actuelle, soit 2013 - il est convenu de lancer une enquête permettant de cerner avec précision leurs attentes et besoins des participants en matière de contenu et de modalités de fonctionnement.

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre du réseau rural régional porté par la Plate-Forme Régionale de Développement Rural Rhône-Alpes co-pilotée par l'Etat et la Région. L'animation de ce groupe de travail pourrait être confiée à un chef de fil, à identifier également dans le cadre de ces travaux et de cette enquête.